Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 34 (1889)

Heft: 7

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On procédera de la même manière avec les recrues armuriers, pour l'examen desquels on appellera de même le contrôleur d'armes.

Le recrutement sera fait par la commission du IVe arrondissement de division, dans la partie du canton d'Argovie appartenant à cette division, tandis que pour le recrutement de la IIe division, dans le canton de Genève, ces fonctions continueront d'être remplies par la commission de recrutement de la Ire division; quant au recrutement pour les armes spéciales dans ces arrondissements de recrutement, les officiers de recrutement s'entendront entre eux à cet égard.

Les officiers de recrutement communiqueront enfin à temps aux médecins de division, aux experts et à leurs remplaçants, ainsi qu'à l'expert en chef, appelés à participer au recrutement, les jours fixés pour la visite sanitaire et les examens. Ils veilleront, en outre, à ce que les divers secrétaires remplissent exactement et proprement les livrets de service des intéressés, et à ce qu'ils établissent de la même manière les tableaux récapitulatifs des opérations du recrutement.

Les officiers de recrutement sont invités à leur tour à observer les délais fixés, pour la remise des rapports, par le § 8 de l'ordonnance concernant la levée des hommes astreints au service, du 25 février 1878.

Les résultats doivent être récapitulés chaque jour, comme par le passé, et transmis, par ordre de cantons, au Département soussigné.

Département militaire suisse : Hauser.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

Le comité central adresse la convocation ci-après pour l'assemblée générale des officiers suisses, à Berne, les 27, 28 et 29 juillet 1889.

Chers camarades. — Nous avons l'honneur de vous informer que la fête fédérale des officiers aura lieu cette année à Berne, les 27, 28 et 29 juillet. Nous vous invitons à y assister nombreux. La ville fédérale se fera un honneur de recevoir les officiers suisses en grand nombre dans ses murs hospitaliers.

Notre assemblée sera vouée en premier lieu au travail. L'époque sérieuse que nous traversons en ce moment et la responsabilité que nous assumons en qualité de chefs des milices suisses doivent nous engager à travailler de toutes nos forces et sans relâche au développement constant de nos institutions militaires nationales. Il s'agit de faire tous nos efforts en vue de porter la force armée de notre pays et de notre peuple au degré le plus élevé possible et d'accomplir les devoirs que notre chère patrie a le droit d'exiger de chacun de nous.

Notre assemblée aura à traiter diverses questions d'une impor-

tance capitale et d'une portée immense pour la valeur de notre armée et l'instruction de nos troupes. Les résultats de nos délibérations et de nos résolutions seront d'autant plus intenses et plus efficaces que les officiers y prendront part en plus grand nombre.

Toutefois, le travail sérieux ne nous empêchera pas de payer notre tribut aux sentiments de franche camaraderie. Les divers comités sont en pleine activité et ne négligeront rien pour embellir la fète et pour offrir aussi des jouissances idéales aux participants.

Encore une fois, nous vous invitons bien cordialement à vous rencontrer nombreux à notre assemblée et nous vous présentons l'expression de notre considération confraternelle.

Au nom du comité central de la Société fédérale des officiers:

Le président :

Le secrétaire:

Feiss, colonel--divisionnaire.

C. Muller, capitaine d'infanterie.

PROGRAMME

(Tenue de service avec casquette.)

Samedi, le 27 juillet.

1 heure. — Réception de la bannière fédérale à la gare. Cortège à l'Hôtel de ville.

Délivrance des cartes de fête et indication des logements dans l'antichambre de la salle du Grand Conseil.

- 3 heures. Réunion des délégués dans la salle du Grand Conseil.
- 8 heures. Réunion familière au Schänzli. (Orchestre de la ville, opérette, soirée vénitienne).

Dimanche, le 28 juillet.

8 heures. — Réunion des différentes armes.

1. Etat-major général au bureau d'état-major.

Direction: Pfyffer, colonel-divisionnaire; Keller, colonel; Wassmer, lieut.-colonel; de Tscharner, lieut.-colonel; Louis de Tscharner, major.

Dîner au « Schweizerhof ».

2. Infanterie dans la salle du Grand Conseil.

Direction: Muller, colonel-divisionnaire; Buhlmann, lieut.-colonel; Wyss, major; Rodé, major; Rod. Guggisberg, capitaine.

Diner dans la grande salle du Musée.

3. Cavalerie dans la salle du Conseil des Etats.

Direction: Desgouttes, colonel; Ch. Schmid, lieut.-colonel; Gugelmann, major; Bernard, major; Wildbolz, capitaine d'état-major. Diner à la « Cigogne ».

4. Artillerie dans la grande salle du gymnase.

Direction: Schumacher, colonel; Frêne, major; Gugger, capitaine; Schenk, capitaine; Murset, capitaine.

Dîner dans la grande salle du Casino.

5. Génie dans la salle de la Cour d'assises.

Direction: Tschiemer, lieut.-colonel; Folly, lieut.-colonel; Lindt, major; Kuenzi, capitaine; Kuhn, capitaine.

Dîner aux « Boulangers ».

6. Officiers sanitaires au nouvel hôpital de l'Isle.

Direction; Ziegler, colonel; Dick, major, Girard, major; Ost, major et Stooss, capitaine.

Dîner à « l'Ours ».

7. Vétérinaires au gymnase.

Direction: Potterat, lieut.-colonel; Græub, major et Noyer, capitaine.

Dîner au « Sauvage ».

8. Administration dans la petite salle du Casino (rez-de-chaussée).

Direction: Grenus, colonel; Suter, major; Liechti, major; Messerli, capitaine et Scheuchzer, capitaine.

Dîner dans la même salle.

9. Etat-major judiciaire au gymnase.

Direction: Borel, colonel; Hilty, colonel; Schatzmann, major; C. Stooss, capitaine et Harnisch, capitaine.

Dîner au « Jura ».

- 12 heures. Dîner dans les hôtels et restaurants assignés aux diverses armes.
- 1 ½ heure. Réunion à la gare ; départ pour Thoune ; course en bateau à vapeur sur le lac de Thoune.
- 8 heures. Banquet à la cantine de la fête cantonale de gymnastique.

Lundi, le 29 juillet.

- 8 heures. Réunion sur la plate-forme. Cortège par la ville et remise de la bannière devant le palais fédéral.
- 8 ¹/₂ heures. Assemblée générale dans la salle du Conseil national.
- 1 heure. Banquet à la cantine de la fête cantonale de gymnastique. Clôture officielle de la fête.
- 8 heures. Réunion familière des officiers encore présents au jardin du Casino. (Orchestre de la ville.)

Tractanda de l'assemblée des délégués (samedi 27 juillet, à 3 heures après midi, dans la salle du Grand Conseil).

- 1º Discours d'ouverture du président.
- 2º Appel des délégations.
- 3º Reddition des comptes. Rapport des réviseurs.
- 4º Rapport de la commission chargée d'examiner les travaux de concours. Propositions concernant la délivrance des prix.
- 5° Rapport du comité central sur l'état de la question des modifications à apporter à l'organisation des exercices de tir.

- 6º Rapport du comité central sur le travail des sections.
- 7º Choix du prochain Vorort.

Tractanda des assemblées des diverses armes (dimanche le 28 juillet, à 8 heures du matin).

- I. Etat-major général (bureau d'état-major, ancienne caserne de cavalerie).
- 1º Par quels moyens le recrutement des officiers de l'état-major général pourrait-il être successivement amélioré? Rapporteur : M. le major Jänike.
 - 2º Eventuellement: Discussions sur les questions suivantes:
- a) Quels sont les moyens propres à encourager les officiers de l'état-major général à augmenter davantage leurs connaissances militaires en dehors du service?
- b) Les cartes topographiques actuelles suffisent-elles et quels doivent être les buts à poursuivre par notre cartographie future?
 - II. Infanterie (dans la salle du Grand Conseil).
- 1º Question du remplacement des cours de répétition par bataillon par des cours de régiment, de l'introduction des cours de répétition annuels pour l'infanterie et de l'augmentation des exercices de détachements combinés. Rapporteur : M. le colonel Walther, à Berne.
- 2º Concours plus efficace à prêter par la Confédération aux cours volontaires d'équitation. Rapporteur M. le capitaine d'infanterie Rey, à Aarau.
- 3º Réorganisation des musiques de bataillon. Rapporteur : M. le premier-lieut. Sutter, à Lenzburg.
- 4º Introduction de l'instruction militaire préparatoire IIIe degré. Rapporteur : M. le lieut.-colonel Locher, à Zurich.
 - III. Cavalerie (salle du Conseil des Etats, Palais fèdéral).
 - 1º Création d'un dépôt central de remonte.
 - 2º Instruction tactique des officiers de cavalerie.
 - 30 Diminution du poids de l'équipement des chevaux de cavalerie.
 - IV. Artillerie (dans la grande salle du Gymnase).
 - 1º Augmentation de l'artillerie.
- 2º Transformation du matériel de guerre en vue du remplacement des munitions et de la simplification de l'école de batterie.
 - 3º Eventuellement : Recrutement futur des officiers.
- 4º Eventuellement : Cours tactiques spéciaux pour officiers d'artillerie.
 - V. Génie (salle de la cour d'assises, rue de l'Arsenal).
- 1º Subvention plus efficace des cours volontaires d'équitation par la Confédération.
 - 2º Introduction de l'instruction militaire préparatoire IIIº degré.

- 3º Questions relatives à l'organisation des troupes du génie : écoles de sous officiers ; introduction du grade de caporal, etc.
- 4º Communications relatives aux fortifications et exposition des plans.
 - VI. Officiers sanitaires (au nouvel hôpital de l'Isle).

Les tractanda seront fixés plus tard.

VII. Vétérinaires (Gymnase).

- 10 Du rôle et des attributions des vétérinaires de l'armée. Rapporteur : M. le major Gilliard, au Locle.
- 2º Changement de couleur de la tunique des officiers vétérinaires. Rapporteur ; M. le capitaine Dutoit, à Aigle.
- 3º L'antisepticémie (désinfection des plaies) dans la pratique militaire des vétérinaires. Rapporteur : M. le capitaine Hirzel, à Zurich.
- 4º Blessures des chevaux militaires. Rapporteur : M. le capitaine Noyer, à Berne.
 - VIII. Administration (salle du Casino, rez-de-chaussée).
 - 1º Question de l'ordinaire.
 - 2º Recrutement des officiers d'administration.
- 3º L'approvisionnement de la ville de Paris en 1870/71. Rapporteur : M. le lieut,-colonel Olbrecht.

IV. Etat-major judiciaire. (au Gymnase).

Les tractanda seront fixés plus tard.

Chaque assemblée désigne un secrétaire chargé de rédiger un court procès-verbal sur les délibérations et les décisions prises et de le remettre au secrétaire du comité central.

Tractanda de l'assemblée généràle.

- 1º Introduction de l'instruction militaire préparatoire IIIe degré.
- 2º Objets soumis à l'assemblée générale par les assemblées des diverses armes.
- 3º Proclamation des noms des auteurs des travaux de concours primés.
- 4º Communication des décisions de l'assemblée des délégués par M. le rapporteur du comité central.
 - 5° Motions et propositions diverses.

Comités et signes distinctifs.

Hôtes d'honneur: Rosette blanche.

A. Comité d'organisation.

a) Comité central de la Société fédérale des officiers (rosette rouge et blanche avec bouts) :

Feiss, colonel-divisionnaire, président; Scherz, col.-brigadier, vice-président; Walther, colonel, rapporteur; Fluckiger, lieutenant-colonel, caissier; C. Muller, capitaine, secrétaire.

b) Comité de la Société cantonale bernoise des officiers (rosette rouge et noire avec bouts):

Siegrist, lieut.-colonel; Wassmer, lieut.-colonel; Widmer, major d'infanterie; Gugelmann, major de cavalerie; Lutstorf, capitaine du génie; Giger, capitaine d'administration; de Jenner, capitaine de cavalerie; Arn. Muller, capitaine d'artillerie; A. Steiger, premier-lieutenant d'artillerie.

c) Comité de la Société des officiers de la ville de Berne (rosette rouge et noire avec bouts) :

Wyss, major d'inf.; Thormann, major d'inf.; Rosenmund, capitaine d'art.; de Steiger-Thormann, capit. d'inf.; Kaufmann, capitaine d'inf.; Streiff, premier-lieut. d'art.; Kasser, premier-lieut. du génie.

d) Représentants de sociétés cantonales et locales spéciales (rosette rouge et noire avec bouts) :

Tscheimer, lieut.-colonel (président de la Société cantonale du gégie); Murset, capitaine d'art. (représentant de la Société des officiers d'artillerie de la ville de Berne et environs); Scheuchzer, capitaine des troupes d'administration (représentant de la Société des officiers d'administration de la ville de Berne).

e) Président des comités spéciaux. (Voir ci-dessous.) B. Comités spéciaux.

Comité des finances (rosette jaune avec bouts).

A Jent, lieut.-colonel, président; Schmid, major d'art.; Fritz Muller, major d'inf.; Tenger, capitaine d'inf.; Moser, premier-lieutenant d'infanterie.

Comité des vivres et des liquides (rosette verte avec bouts).

Krebs, major d'adm., président; Biehly, capitaine d'adm.; Giger, capitaine d'adm.; Ludwig, premier-lieut. d'adm; Steffen, premier-lieutenant de cavalerie.

Comité des logements (rosette violette avec bouts);

Weber, lieut.-colonel, président; Egger, major d'inf.; Sahli, major d'adm.; Gruber, capitaine d'adm.; Jordi, capit. d'adm.

Comité des divertissements (rosette blanche avec bouts):

Bratschi, major d'inf., président; de Wattenwyl, major de carab.; Pulver, capitaine d'inf.; G. d'Erlach, capitaine de carab.; Tobler, premier-lieut. d'adm.; Zgraggen, premier-lieut. d'art.

Comité des décorations (rosette bleue avec bouts) :

Frey, lieut.-colonel, président; Lutstorf, capit. du génie; Blaser, capit. d'inf.; Fr. Schneider, cap. d'inf.; Kasser, premier-lieut. du génie.

Comité de police et de cortège (rosette rouge avec bouts);

Rott, lieut.-colonel, président; Leu, major; Andræ, major d'inf.; Bräm, major d'inf.; Liebi, major de carabiniers.

Les présidents portent comme signes distinctifs des bouts avec franges en or, les vice-présidents des bouts avec franges en argent.

Assemblée générale de la section vaudoise

Conformément à la décision de l'assemblée des délégués de la section vaudoise du 9 mars et à l'article 4 du règlement, l'assemblée générale de 1889 est convoquée pour le samedi 27 juillet, à 9 heures précises du matin, au buffet de la gare de Lausanne.

Ordre du jour : 1. Constitution de l'assemblée ; 2. Rapport du président sur la marche de la section pendant l'année écoulée; 3. Fixation du lieu de réunion pour 1890; 4. Propositions individuelles.

Immédiatement après l'assemblée, les délégués de la section vaudoise partiront pour Berne, où aura lieu, à 3 heures, l'assemblée des délégués de la Société fédérale.

Lausanne, 11 juillet 1889.

Pour le Comité de la section vaudoise :

Le Président,

Le Secrétaire,

ED. SECRETAN, lieut.-colonel. L.-H. Bornand, 1er lieut. d'inf.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître le nº 4 de la Revue illustrée de la presse française et étrangère gr. in-8º jésus de 24 pages, donnant par ordre alphabétique la table des articles les plus importants parus le mois dernier dans les principaux journaux et revues français et étrangers.

Cet intéressant travail, rédigé par les soins de notre confrère A. Chérié, directeur de l'Argus de la Presse, contient plus de 1000 articles classés ou analysés; il sera d'un grand secours pour toute personne qui a des recherches à faire dans la Presse des deux mondes.

Un nº franco 50 c. réduit à 0,25 pour nos abonnés qui joindront à leur demande une bande de notre journal, 157, rue Montmartre.

(Argus de la Presse).

OUVRAGES REÇUS:

Die Schw.-Infanterietaktik und das neue Deutsche Exerzierreglement für die Infanterie, Vergleichend-kritische Betrachtungen von Oberst H. Hungerbühler. Frauenfeld, J. Huber, 1889. 1 brochure in-8° de 106 pages. Prix 2 fr.